



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/MP.EIA/WG.1/2006/1
5 janvier 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Réunion des Parties à la Convention sur l'évaluation de l'impact
sur l'environnement dans un contexte transfrontière

Groupe de travail de l'évaluation de l'impact sur l'environnement
(Neuvième réunion, Genève, 3-6 avril 2006)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA NEUVIÈME RÉUNION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le lundi 3 avril 2006 à 10 heures*

La neuvième réunion du Groupe de travail de l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) commencera par un atelier de trois heures, organisé par la Bulgarie, qui sera consacré à l'échange de données sur les bonnes pratiques concernant l'analyse a posteriori en matière d'EIE transfrontière. La réunion sera suivie, le jeudi 6 avril 2006, par un voyage d'étude organisé par la Suisse à l'intention des représentants des pays d'Asie centrale. Ce voyage est également ouvert à d'autres délégations, en particulier celles des pays d'Europe orientale et du Caucase.

* Tous les représentants sont priés de remplir le Bulletin d'inscription ci-joint (également disponible sur le site Web de la CEE à l'adresse (<http://www.unece.org/env/eia>) et de le renvoyer, deux semaines au moins avant la réunion, au secrétariat de la CEE, soit par télécopie (+41 22 917 0613 ou 917 0107), soit par courrier électronique (wiecher.schrage@unece.org). Avant la réunion, les représentants sont priés de se présenter au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, à Genève (voir le plan ci-joint), afin de se faire délivrer leur plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 71204).

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Activités se rapportant à la Convention énumérées dans le plan de travail (décision III/9)

a) Respect des dispositions et application de la Convention

Conformément à une décision prise par le Groupe de travail à sa huitième réunion (MP.EIA/WG.1/2005/2, par. 9 à 12), la Présidente du Comité de l'application rendra compte de ces activités et des autres travaux du Comité. Elle présentera le rapport de la huitième réunion du Comité (MP.EIA/WG.1/2006/3) et le rapport non officiel de sa neuvième réunion. Elle devrait également présenter un rapport sur la teneur des règles qu'il est prévu d'appliquer à la conduite des réunions du Comité. Enfin, la Présidente du Comité rendra compte de toute communication en cours d'examen.

Le secrétariat indiquera quelles Parties ont répondu au questionnaire sur l'application adressé aux Parties et aux non-Parties en octobre 2005.

Le secrétariat fera également le point sur la procédure d'enquête établie à la demande de la Roumanie.

b) Échange de données sur les bonnes pratiques

Un représentant de la Bulgarie rendra compte des résultats de l'atelier consacré à l'échange de données sur les bonnes pratiques concernant l'analyse a posteriori en matière d'EIE transfrontière. Les délégations seront invitées à proposer d'autres ateliers sur ce sujet.

c) Coopération sous-régionale visant à renforcer les contacts entre les Parties

Un représentant de l'ex-République yougoslave de Macédoine devrait rendre compte d'une réunion sous-régionale pour l'Europe du Sud-Est, tenue les 30 juin et 1^{er} juillet 2005 à Ohrid (ex-République yougoslave de Macédoine). Un représentant de la Bulgarie devrait ensuite rendre compte d'une réunion sous-régionale de suivi pour l'Europe du Sud-Est, qui a eu lieu les 3 et 4 novembre 2005 à Koprivshtitza (Bulgarie). Les deux représentants seront invités à présenter le projet d'accord multilatéral relevant de la Convention, en cours d'élaboration à l'échelon sous-régional, et à proposer un lieu pour la signature de l'accord.

Un représentant de la Suède devrait faire rapport sur une réunion sous-régionale pour la mer Baltique, qui s'est tenue à Stockholm les 20 et 21 octobre 2005.

Un représentant de l'Italie sera invité à rendre compte des préparatifs d'une réunion sous-régionale pour la mer Méditerranée.

d) Renforcement des capacités dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC)

Un représentant du Kirghizistan devrait rendre compte de l'élaboration de directives sur l'application pratique de la Convention en Asie centrale et d'un atelier qui s'est tenu du 5 au 7 octobre 2004 à Issyk-Kul (Kirghizistan). Des représentants du Kazakhstan et du Kirghizistan devraient présenter un projet pilote complémentaire d'EIE transfrontière.

Les représentants des autres pays chefs de file, dont l'Arménie, le Tadjikistan et l'Ukraine, seront invités à rendre compte des préparatifs entrepris pour contribuer à cette activité. Toutes les délégations seront invitées à apporter un appui financier aux activités de renforcement des capacités, en particulier celles prévues dans le plan de travail.

e) Examen des relations intrinsèques entre la Convention et le Protocole

Un représentant de la Commission européenne devrait présenter les résultats d'une étude portant sur les relations entre deux directives communautaires, l'une concernant l'EIE et l'autre l'évaluation stratégique environnementale (ESE). Le Groupe de travail devrait discuter de l'opportunité de donner suite à cette étude.

f) Activités menées dans le cadre du Protocole sur l'évaluation stratégique environnementale (ESE) sur des questions institutionnelles et de procédure

Conformément à une décision prise par le Groupe de travail à sa huitième réunion (MP/EIA/WG.1/2005/2, par. 26 et 27), les délégations de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni seront invitées à présenter un document non officiel révisé sur les activités menées dans le cadre du Protocole sur des questions institutionnelles et de procédure.

3. Réunions des Parties

Un représentant du Royaume-Uni devrait présenter un document non officiel révisé sur la façon dont la cinquième réunion et les réunions suivantes des Parties pourraient être organisées avec un maximum d'efficacité et à moindre frais.

Le Président du Bureau rendra compte des arrangements pratiques concernant la quatrième réunion des Parties qui aura lieu en Roumanie. Il devrait présenter un budget détaillé et inviter les Parties à verser des contributions. Le Groupe de travail de l'EIE devrait se prononcer sur les dispositions à prendre pour préparer la réunion.

4. Célébration du dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention

Le Président du Bureau présentera une proposition concrète du Bureau sur la façon de célébrer le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention au cours de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», qui se tiendra à Belgrade en septembre ou octobre 2007. Le Groupe de travail de l'EIE devrait également se prononcer sur les dispositions à prendre pour préparer cette manifestation.

5. État d'avancement du processus de ratification de la Convention, de ses amendements et de son Protocole relatif à l'ESE

Le Président de la Réunion des Signataires du Protocole devrait informer le Groupe de travail de la date probable de la troisième réunion des Signataires, telle que proposée par le Bureau, compte tenu du nombre de ratifications du Protocole.

6. Budget et dispositions financières (décision III/10, par. 9)

Le Bureau présentera un document non officiel révisé et un projet de décision sur le budget et les dispositions financières, tous deux établis par un groupe de travail restreint (composé de la Bulgarie, du Royaume-Uni et de la Suisse) désigné par le Bureau (MP.EIA/WG.1/2005/2, par. 38). Le Groupe de travail devrait décider des autres mesures à prendre.

Le secrétariat présentera les deux premiers rapports financiers semestriels et fera le point sur l'encaissement des contributions annoncées à la troisième réunion des Parties et sur les contributions annoncées mais non versées pour les deux premières années de la période triennale. Toutes les Parties seront invitées à fournir des contributions supplémentaires aux fins des activités à mener au titre du plan de travail.

7. Lignes directrices sur la participation du public aux travaux des instances internationales dans le contexte de la Convention d'Aarhus (ECE/MP.PP/2005/2/Add.5)

Un représentant du secrétariat de la Convention d'Aarhus rendra compte de l'état d'avancement des lignes directrices sur la participation du public aux travaux des instances internationales et d'autres activités menées dans ce domaine.

8. Examen des dispositions prises en matière d'EIE dans un contexte transfrontière dans d'autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement

Conformément à une décision prise par le Groupe de travail à sa huitième réunion (MP.EIA/WG.1/2005/2, par. 54), les participants à la réunion devraient examiner les activités qui pourraient être entreprises dans ce domaine, sur la base d'un document non officiel du secrétariat sur les dispositions prises en matière d'EIE transfrontière dans d'autres accords multilatéraux.

Un représentant d'une partie contractante à la Convention pour la protection du milieu marin de la mer Baltique sera invité à rendre compte des travaux visant à élaborer des directives sur l'EIE transfrontière dans le cadre de cette Convention.

Le secrétariat rendra compte des travaux visant à élaborer un protocole à la Convention-cadre pour la protection du milieu marin de la mer Caspienne, relatif à l'EIE transfrontière.

9. Questions diverses

Les délégations qui souhaitent faire des propositions au titre de ce point sont priées d'en informer le secrétariat dès que possible.

Le secrétariat fournira également des renseignements sur l'examen global du fonctionnement de la CEE.

10. Récapitulation des principales décisions adoptées et clôture de la réunion



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Please Print

Conference Registration Form

Date: _____

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name First Name
Mrs.
Ms. Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participation	
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From	<input type="text"/>
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until	<input type="text"/>

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference	English <input type="checkbox"/>	French <input type="checkbox"/>	Other <input type="checkbox"/>
Origin of Identity Document	Passport or ID Number	Valid Until	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Official telephone N°.	Fax N°.	Official Occupation	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Permanent official address

Address in Geneva

Email Address

On Issue of ID Card

Participant Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

Security Use Only

Card N° Issued

Initials, UN Official

